

## Les contradictions de la cour des comptes

Le récent rapport de la Cour des Comptes sur Pôle Emploi pointe des dysfonctionnements que la **CGT** pourrait partager. Elle constate, par exemples, que la séparation entre le suivi des DE et le service aux entreprises ne permet plus aux conseillers de mener une de leur mission fondamentale qui est l'intermédiation, ou que l'organisation actuelle caractérisée par la segmentation des DE, ne permet de satisfaire ni leurs besoins ni d'accompagner toutes celles et ceux qui le souhaitent.

N'étant plus à une contradiction près, elle admet que Pôle emploi a vocation à être un service public universel tout en recommandant des solutions qui vont à l'encontre des intérêts des citoyens, prolongent et accentuent les pires orientations de Pôle emploi. La **CGT** ne peut que dénoncer les préconisations proposées qui vont dans le sens des choix défendus par la direction dans son nouveau plan stratégique 2020.

- Réduire le nombre d'agences pour mutualiser les moyens: cela éloignera davantage les usagers alors qu'ils réclament, au contraire, plus de proximité avec Pôle emploi.

- Renforcer l'offre numérique: les réseaux sociaux, les MOOCS, les tchats (etc...) ne doivent pas se substituer à la possibilité de bénéficier d'entretiens physiques avec un conseiller. Se contenter de mettre des données à disposition des DE et des entreprises ne suffit pas pour répondre à leurs attentes ni pour concrétiser des embauches.

- Augmenter la sous-traitance pour le suivi des DE: la DG préfère favoriser les opérateurs de placement privés au détriment des moyens attribués à Pôle emploi alors que tous les rapports indiquent que l'abandon au privé des missions de service public engendre un coût supplémentaire pour des résultats de moindre qualité.

- Remettre en cause les garanties collectives du Personnel de droit privé pour augmenter les recrutements en CDD (peu voire pas formés du tout par l'établissement) ou en permettant plus de mobilités forcées à l'aube de la fusion des régions, n'améliorera pas le service rendu aux usagers mais le déstabilisera un peu plus.

*La CGT condamne ce rapport à charge contre Pôle emploi et soutient sans réserve les agents qui font de leur mieux pour rendre aux usagers le service qui leur est dû. Ils ne sont aidés en cela ni par les choix stratégiques de la direction en matière d'offres de services, ni par le manque de moyens dont ils disposent.*

## Quand Pole emploi bafoue le droit

Les prud'hommes de Reims ont jugé qu'une note de la DG viole la CCN de Pôle emploi et l'usage créé par cette convention (décision confirmée par la Cour d'Appel). La **CGT** de la région Centre Val de Loire a saisi la justice pour demander le respect de la CCN et l'application de ce jugement dans toutes les régions. Convoquée 2 fois par le conseil des prud'hommes, la direction a fait la sourde oreille ne daignant ni se présenter ni envoyer ses conclusions. Face à la demande d'explications de la **CGT**, un directeur adjoint, J-A Dorliat, a refusé de donner le moindre élément. **En faisant le choix délibéré de l'obstruction, la direction se moque de la justice comme de sa 1ère chemise !** Outre sa démonstration de bravoure, elle freine des 4 fers et refuse d'appliquer le droit bien qu'elle ait été condamnée par les tribunaux...

*Si La direction pense que la CGT baissera les bras en n'allant pas jusqu'au bout pour obtenir l'abrogation d'une note illégale qui impacte tout le personnel, elle se met le doigt dans l'œil !*

## La spirale infernale de la dette de l'Unédic menace le droit aux indemnités chômage

La dette de l'Unédic, amplifiée par la crise, dépasse les 21 milliards d'euros. Les 5 millions de DE sont-ils les principaux responsables comme on voudrait nous le faire croire ? D'où vient cette dette, comment augmente-t-elle, pourquoi aucune solution pérenne n'est mise en place pour la résorber tout en respectant les droits sociaux ?

Si vous souhaitez comprendre comment le Medef est en train de mettre en péril l'avenir de l'assurance chômage, allez lire la suite sur Bastamag.net.

LE CODE DE BONNE CONDUITE DU MEDEF

PWS QU'UN CRÉHEAU DEVANT LE POLE EMPLOI ET VOUS L'AVEZ



*Ce sont nos luttes qui ont construit nos droits.*

*Rejoignez-nous! CÉGÉTISEZ-VOUS !*